

miers Apôtres, & par conséquent que ç'a été sous le Pontificat de S. Pierre que les Treviriens ont reçu le précieux don de la foi : Ainsi l'évidence des raisonnemens que l'on y déduit, force l'adversaire à souscrire au sentiment qu'il combat sans s'en appercevoir, & comme malgré lui.

Le deuxième point regarde la distinction des deux Saints Materne ; distinction si essentielle que lorsqu'elle est une fois constatée, il s'ensuit que le premier Materne *instruit immédiatement par le Prince des Apôtres, & envoyé par lui-même en mission*, a non seulement évangélisé la Ville de Treves, mais qu'il a encore fondé les Eglises de Cologne & de Tongres. Que réplique à cette seconde preuve le Critique ? pas un mot ; sans doute que son silence est la marque du même aveu qu'il a fait avec assez de modestie, au sujet de la contestation sur l'Evêché de Maëstrecht, savoir, que la décision de ces questions antiques n'est pas de son ressort, *non nostrum inter vos tantas componere lites.*

Mais il attaquera, peut être, avec plus de succès la succession des Evêques de Treves. Nullement ; il s'arrête d'abord à un passage de Methodius, Auteur du iv. siècle, requérant qu'on lui indique la source d'où il est puisé. Il s'efforce ensuite d'affoiblir l'autorité de Goldschere, & veut se prévaloir de celle du P. Longueval. Mais il est aisé de le satisfaire sur le premier, & de le convaincre de faux sur les deux autres.

Le passage de Methodius soulève la question sans réplique, tant il est décisif : *Post Maternum*, dit-il, *qui quadraginta annis Treviri predicationis regimen tenuit, Auspiciis sedit ; deinde insignes per legitimas successiones, & sanctitate & gratia pol-*
lentes